

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 14 (1862)

Artikel: Les sépultures romaines de Granges entre Soleure et Bienne
Autor: Scholl, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SÉPULTURES ROMAINES DE GRANGES

entre Soleure et Bienne,

Notice communiquée par M. G. SCHOLL.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui sont membres de la Société suisse d'histoire, et auxquels la langue allemande est familière, auront pu lire dans un des derniers numéros de l'*Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, une relation fort intéressante et détaillée des fouilles qui ont eu lieu à Granges dans le courant de cette année ; ce travail, dont on est redevable à M. l'ancien président Amiet de Soleure, n'étant, je le suppose, connu que d'un très petit nombre de nos honorables collègues, je vous demanderai la permission, Messieurs, si ce n'est pas abuser de votre patience, de vous en entretenir pendant quelques instants.

On savait dès longtemps qu'il existait à Granges des tombes en pierre, d'origine helvético-romaine ; on y avait déterré des armes et d'autres objets ; M. le professeur Schlatter en avait fait mention dans les *Mittheilungen* de la Société des antiquaires de Zurich, et déjà en 1840, M. le professeur Hugi avait ouvert une de ces tombes et en avait retiré un squelette et un glaive de fer.

Ce ne fut cependant que le 28 avril de cette année, que des fouilles sérieuses furent entreprises et aujourd'hui on peut se convaincre en visitant les lieux, que ces fosses occupent une vaste étendue de terrain.

Leur disposition et la situation des squelettes, sont absolument semblables à celles des sépultures découvertes de 1838 à 1840 à Bel-air, près de Cheseaux, au-dessus de Lausanne, et décrites par M. Troyon. Les tombes sont construites avec soin, murées de pierres calcaires ou de tuf, sans mortier, et recouvertes de dalles de grès ou de roc calcaire, larges mais

informes. Les squelettes mis au jour, étaient pour la plupart, remarquablement bien conservés, surtout les crânes et les dents ; ils étaient couchés sur le dos, la tête légèrement élevée et inclinée vers l'épaule gauche, les pieds à l'est, par conséquent les yeux dirigés vers le soleil levant, les bras étendus, de manière cependant à ce que les mains pussent se toucher.

Les dessins joints à l'*Indicateur*, dont j'ai l'honneur de vous soumettre une copie (fig. 1 et 2), en donnent une idée assez exacte.¹

Les squelettes les mieux conservés et les crânes, sont allés, ainsi que les autres objets déterrés, enrichir le Musée de Soleure, et je ne puis mettre sous vos yeux que quelques ossements brisés, abandonnés dans les fosses et que j'y ai recueillis.

Je remarquai que les tombes, fort rapprochées les unes des autres, n'étaient pas toujours alignées parallèlement ; M. Amiet trouve l'explication de ce fait dans les diverses époques de l'année où avaient lieu les enterrements, la direction du soleil levant, variant suivant les saisons.

Quelques fosses renfermaient des squelettes d'enfants, une autre celui d'une mère avec son enfant à ses pieds, une autre enfin, trois crânes ; on avait vu la même chose à Bel-air, et aux sépultures du Hunnenberg, au S.-O. de Soleure, explorées en 1845 par M. Hugi, et décrites par M. Schlatter.

Sur la poitrine du squelette féminin, était un ornement (fig. 3) en bronze, d'un travail exquis, garni d'or et de pierres transparentes, sur le revers duquel on apercevait encore quelques vestiges d'étoffe y adhérente, et dans la même fosse, deux anneaux en bronze. (Fig. 4 et 5.)

M. Amiet, en recherchant le sens des caractères presque hiéroglyphiques gravés sur un des anneaux, croit y découvrir une formule religieuse ou un nom propre, et en faisant remarquer leur analogie avec l'inscription d'un anneau trouvé au Hunnenberg (fig. 6 et 7), il en tire la conclusion qu'ils sont

¹ M. Scholl a bien voulu faire les frais de la planche jointe à sa notice.

bien d'origine romaine et datent de la fin du 4^{me} ou du commencement du 5^{me} siècle de notre ère ; mais, comme d'après la légende et d'autres documents, le christianisme aurait été introduit dans ces contrées déjà en 302, il présume que les sépultures découvertes au Hunnenberg, ainsi que celles de Granges, qui se rattachent évidemment à la même époque, renfermaient des corps de chrétiens et non de payens.

L'explication que, déjà en 1854, M. Théod. Mommsen, dans ses *Inscriptiones Confœderationis helveticæ latinæ*, a donnée du monogramme de la bague trouvée au Hunnenberg, vient corroborer cette dernière supposition. Il lit : *Renati* ou *Renatus*, le reproduit, le régénéré, de *renascor*, *renasci*, renaître, ressusciter, allusion au baptême, à la Palingénésie, à la renaissance par l'eau et le St-Esprit.

Il paraîtrait, toujours suivant M. Amiet, que Granges a dû être une localité assez importante, au temps de la domination romaine.

Une colline du voisinage, l'Eichholz, autrefois plantée de chênes, comme son nom l'indique, est entièrement parsemée de fragments de briques romaines, on y découvre des débris d'antiques murailles ; et les traces d'une ancienne route, conduisant d'Altreu à Granges, en côtoyant l'Eichholz, et aboutissant à Mâche, près de Bienne, sont encore reconnaissables.

Un embranchement de cette route se dirigeait par Allerheiligen, ce charmant lieu de pèlerinage de temps plus rapprochés de nous, en traversant la montagne, dans les gorges du Jura ; ce tronçon de chemin a conservé le nom de *Galenweg*, tandis que la partie inférieure de la voie romaine entre Altreu et Granges, est appelée le *Terten*.

M. Amiet n'admet pas que le *Terten* fît partie de la grande chaussée romaine, qui conduisait de Solodurum à Petinesca, en se prolongeant sur la rive droite de l'Aar ; le *Terten* suit la rive gauche, et M. Amiet cherche l'origine de ce nom, dans la dénomination française *tertre* ; contradictoirement à M. Hugi, qui le fait dériver du latin, *terra trita*. Une étymologie n'exclut pas absolument l'autre, mais il me semble que

s'il fallait choisir, la latine serait préférable : *tritum iter*, ou *terra trita*, signifiant un chemin fréquenté, une terre battue, cette désignation paraît convenir infiniment mieux à une grande route, que celle de *tertre*, toute française, et qui n'exprime qu'une élévation de terrain.

Des agrafes de fer, dont quelques-unes étaient incrustées d'argent, trouvées dans les tombes de Granges, ainsi que des monnaies romaines, provenant soit de la vieille église de ce village, soit du *Terten*, figurent maintenant dans la collection de la ville de Soleure.

Lorsque M. Amiet écrivit son rapport, au mois de mai dernier, dix fosses seulement avaient été explorées; dès lors les travaux ont été poursuivis avec activité, et de cent tombes au moins, reconnaissables aux petites inégalités qu'elles causent sur le sol, un bon nombre déjà ont été visitées.

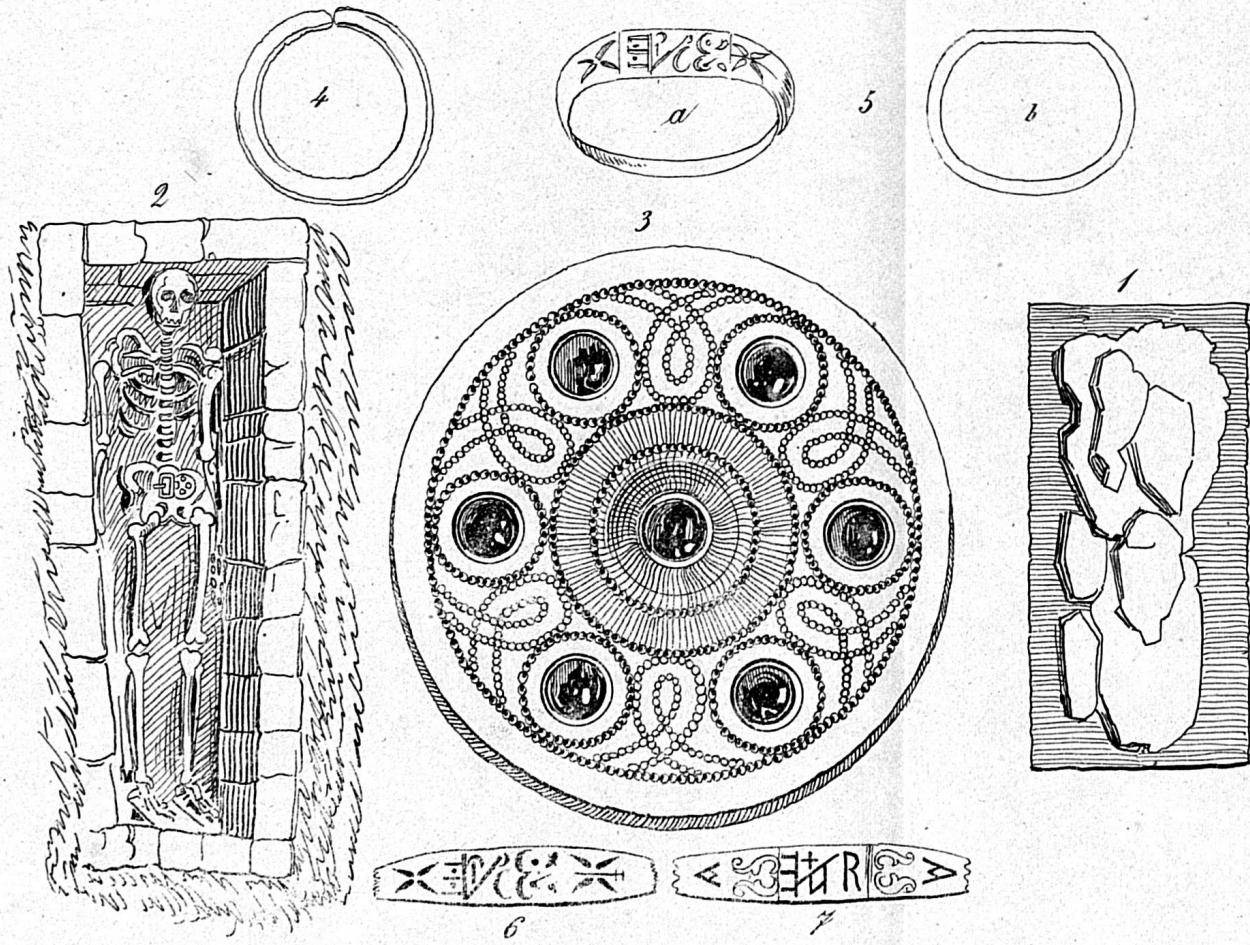
C'est principalement à M. le Dr Schilt, de Granges, et à quelques membres de la Société d'histoire de Soleure, que sont dues ces découvertes; hâtons-nous d'ajouter que les fouilles se continuent et que le gouvernement soleurois contribue pour une bonne part aux dépenses qu'elles occasionnent.

Les journaux nous apprennent que près d'Oensingen, dans le canton de Soleure, un certain nombre de tombeaux fort anciens ont également été mis au jour depuis peu, et les objets qu'ils renfermaient transportés au musée d'antiquités de la Société d'histoire soleuroise.

Ces lignes étaient écrites lorsque le remarquable ouvrage de notre infatigable et savant collègue, M. Quiquerez, sur les monuments de l'ancien Evêché de Bâle, a paru et nous a été généreusement distribué. La description qu'il donne (p. 231) des tombeaux découverts près de Seehof, sur la route de St-Joseph, a beaucoup d'analogie avec celle du cimetière de Granges, que nous venons de mettre sous vos yeux.

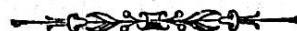
Il mentionne également (page 236) un chemin transversal, venant de la route de Soleure par Granges, Allerheiligen et Romont, et rejoignant à Frinvilier la voie d'Aventicum à

Fouilles exécutées dans les sépultures romaines
à Granges, entre Soleure & Bienne.



1. Fosse recouverte de ses dalles.
2. Fosse ouverte.
3. Ornement de femme trouvé dans une fosse.
4. Anneau de bronze très simple, et ne paraissant pas avoir servi comme bague, trouvé dans la même fosse.
5. a et b. Bague de bronze, fort mince, avec des caractères gravés, trouvée dans la même fosse.
6. a 7. Inscription de la même bague, comparée à celle de l'anneau trouvé au Hunnenberg près de Soleure.

Pierre-Pertuis ; c'est sans doute celui que désigne M. Amiet sous le nom de *Galenweg*.



SUR LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

par les Phéniciens,

par A. MORLOT.



La découverte de l'Amérique par les Phéniciens a déjà été fortement soupçonnée, car elle expliquerait d'une manière très naturelle la tradition de l'Atlantis. Le fait en lui-même est loin de paraître improbable, quand on se rappelle que, longtemps avant l'ère chrétienne, les astronomes d'Alexandrie connaissaient la forme sphérique de la terre, et que l'un d'eux, Erathosthène (troisième siècle avant J.-C.), calcula la circonférence de notre globe et obtint un résultat singulièrement exact. Le célèbre antiquaire Letronne, examinant cette question avec sa sagacité bien connue, arrive même à la conclusion qu'Eratosthène ne fit qu'appliquer à sa propre méthode fort imparfaite une mesure de degré du méridien, exécutée longtemps avant lui.¹ Il y a d'ailleurs d'autres circonstances indiquant aussi un degré remarquable de civilisation et de développement de notions scientifiques à cette époque reculée de la prospérité phénicienne.

La question entre dans une nouvelle phase, par suite d'une découverte faite en Amérique et consignée par Schoolcraft dans son grand ouvrage sur les tribus indiennes (volume I, page 103.) Le passage, soigneusement examiné, paraît mériter

¹ Pythéas et la géographie de son temps, par Lelewel. Édition allemande par Hoffmann. Leipzig 1838. Cette dernière contient aussi le mémoire de Letronne.